

Les québécismes dans les dictionnaires Marqués ou non marqués?

Claude Poirier

Number 79, Summer 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44748ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Poirier, C. (1990). Les québécismes dans les dictionnaires : marqués ou non marqués? *Québec français*, (79), 90–91.

Les québécismes dans les dictionnaires : marqués ou non marqués ?

Claude POIRIER

Le Québécois moyen a une certaine connaissance des différences que présente sa variété de français par rapport au français de France. Il identifie comme québécismes *banc de neige*, *avoir du fun*, *traversier* et peut-être même *sacoche* et *s'enfarger*. Il ne soupçonne cependant pas à quel point sa langue est originale dans son lexique. Même le Québécois instruit n'a qu'une perception limitée des emplois lexicaux qui le caractérisent comme francophone du Québec. Dans un éditorial du journal *Le Soleil* (7 août 1990), par exemple, on trouve le verbe *enligner* («[...] les jeunes libéraux enlignent leur parti vers une formule de souveraineté-associatin [...]»); on peut penser que l'auteur a eu recours à ce mot sans se rendre compte de son statut de québécisme.

Les spécialistes connaissent évidemment mieux la question. Ils ont fait des relevés de québécismes, proposé des classifications, cherché à définir ces mots, mais l'inventaire des emplois québécois est encore incomplet. Les sens qu'on donne au Québec aux mots *commode* et *bureau*, désignant des meubles de chambre, sont bien différents de ceux qui ont cours en France, mais, sauf erreur, personne n'en a encore parlé. Et il s'agit de mots du vocabulaire usuel...

C'est dans ce contexte encore embrouillé que se pose maintenant la question de marquer (ou de ne pas marquer) les québécismes dans les dictionnaires qu'on prépare à l'usage des Québécois. Pour certains, on devrait identifier de façon systématique tous les emplois qui sont québécois. Les uns justifient cette exigence par le fait qu'on fournirait ainsi une information supplémentaire au lecteur; d'autres croient que cette mesure est indispensable si l'on veut éviter de se couper du français de France; le Conseil de la langue française a même été jusqu'à affirmer récemment qu'un dictionnaire qui ne contient pas des marques identifiant les québécismes «procède à une description non scientifique du lexique».

Les arguments ci-dessus invoqués mériteraient, en raison de leur intérêt, des commentaires que ne permettent pas

les limites du présent texte. À la lumière des expériences qui ont été tentées au cours des dernières années, on peut affirmer ceci : il est possible de marquer les québécismes dans un dictionnaire si on en limite le nombre à quelques centaines, en appliquant des critères stricts d'exclusion, politique qui a été prônée par les organismes linguistiques du Québec jusqu'à ce jour; mais dans ce cas, le dictionnaire ne peut être considéré comme décrivant le français du Québec, puisqu'il n'en accueille que des bribes.

On peut aussi faire un dictionnaire spécialisé de québécismes dans lequel on se donnera l'espace nécessaire pour les explications et les nuances, mais il ne s'agit pas là d'un ouvrage complet, qui peut répondre aux besoins courants. Si l'on pense à un dictionnaire usuel, dans lequel on rendra compte du français de la communauté québécoise, le problème du marquage prend une tout autre ampleur. Sur ce point, l'avis que vient de faire paraître le Conseil de la langue française paraît mal documenté.

La question du marquage des québécismes est généralement abordée avec grande émotivité. Pour éviter de tomber dans ce piège, on se limitera ici à en examiner les problèmes concrets, ceux qui se posent à celui qui fait le dictionnaire : la signification à donner à la marque, le repérage des «vrais» québécismes et la pratique réelle du marquage.

L'interprétation de la marque

Le terme de *québécisme* est loin de recouvrir le même concept pour tout le monde; pour certains, *québécisme* s'oppose à *anglicisme*; pour d'autres, *québécisme* ne s'emploie que pour des innovations québécoises et, pour d'autres encore, c'est un synonyme de *faute*. Si l'on marque les québécismes dans un dictionnaire, il faut s'assurer que les utilisateurs sauront ce qui signifie la marque (qui peut être un signe typographique ou — solution difficile à envisager si l'on traite de milliers d'emplois — une indication en toutes lettres). Voici quelques cas, parmi les nombreux qui se présentent, qu'il faudrait régler avant d'établir la valeur d'une éventuelle marque *Québec* ou d'un signe de remplacement.

1. Mots désignant des réalités propres au Québec (*cégep*, *polyvalente*, *bleuetière*). Il est permis de croire que l'absence de marque devant ces emplois serait acceptable même pour les inconditionnels du marquage, dans la mesure où la définition permettrait de constater qu'il s'agit d'une réalité québécoise. Si l'on choisit de marquer malgré tout, où s'arrêtera-t-on? Ne faudrait-il pas, à la limite, marquer même le mot *québécois*?
2. Emplois créés au Québec. Marquer ces emplois serait une solution satisfaisante pour l'esprit, mais inapplicable compte tenu que l'étude des origines des québécismes en est encore à ses débuts et que les cas d'origine inconnue s'accumulent déjà (près de 25 pour cent des mots du français sont d'ailleurs dans la même situation). D'autre part, la plupart des emplois examinés jusqu'à présent viennent de France (emplois français anciens qui ont été conservés, mots régionaux ou dialectaux). Que faudrait-il entendre alors par «origine québécoise»?
3. Emplois inexistantes en France mais que les Québécois partagent avec d'autres communautés (belges, suisses, etc.). *Boîte postale*, par exemple, n'est pas en usage en France mais est courant en Suisse; *manger des coups* se maintient également en Algérie; *brun* (à l'exclusion de *marron*) s'emploie en Belgique de la même façon qu'au Québec. Si l'on marque ces emplois, cela revient à dire qu'on n'identifie plus ce qui est caractéristique de notre parler mais qu'on signale tout ce que les Français ne disent pas (dans la mesure d'ailleurs où il est possible de le vérifier).
4. Emplois connus en France, mais que les dictionnaires ne relèvent pas. *Marier* au sens d'«épouser» et *paire de pantalons* sont encore bien connus en France, malgré le silence des lexicographes actuels. Pour compliquer encore la situation, *caméra* au sens d'appareil photographique s'installe maintenant là-bas et *être le fun* commence à se répandre. Si l'on marque ces emplois (du moins les premiers), on ne marque plus des

québécoismes, mais plutôt les lacunes des dictionnaires de France.

L'identification juste des québécoismes

Les lexicographes français, contrairement à la pratique de leurs collègues d'autres pays, ont eu tendance à n'enregistrer dans leurs ouvrages que l'usage de la capitale. Pour cette raison, les dictionnaires de France ne donnent qu'une description partielle de l'usage réel. Comment alors savoir si un emploi est vraiment caractéristique du Québec ? *Faire à manger* n'est pas signalé en France, mais a paru naturel aux Français que nous avons interrogés à propos de cette expression. *Mettre des gants* (pour aborder quelqu'un) figure dans leurs dictionnaires, mais pas *mettre des gants blancs* : est-ce bien québécois ? On rencontre des problèmes analogues avec les mots *bête* (l'adjectif et le nom) et *résidence* (dans certains emplois), avec *caisse de bière*, etc. Et quelle politique pourrait-on adopter pour les emplois qui s'inscrivent dans le sémantisme normal des mots français mais qui ne sont pas attestés comme tels en France, comme *vacances de la construction*, *plaque de glace*, *boîte à fusibles*. S'agit-il là vraiment de québécoismes ?

Les problèmes pratiques du marquage

Une première difficulté a trait au fait que l'originalité d'un emploi ne peut pas toujours être mise en évidence par un simple signe. *Tomber enceinte* se dit en France, même si les dictionnaires sont muets à ce sujet, mais l'expression n'a pas la même connotation qu'au Québec ; chez nous, elle ne rend pas une perception négative de la réalité contrairement à l'usage de France où elle traduit l'idée que la grossesse est non désirée. Comment un simple signe pourrait-il traduire cette information complexe ? Il faudrait, dans bien des cas, expliquer les choses en clair, ce qui est impensable dans un dictionnaire grand public. A cet égard, le problème de la prononciation paraît insoluble, la différence ne portant généralement que sur un des sons du mot (par ex. *voilà*, qui se prononce au Québec avec un *a* postérieur, comme dans *pâte*, et non avec un *a* antérieur, comme dans *patte*).

Une autre difficulté a trait à la cohérence des définitions et à leurs rapports avec l'usage. Prenons un exemple facile, soit le mot *tarte*, qu'on peut définir comme suit dans un dictionnaire québécois : «pâtisserie faite d'un fond de pâte brisée ou feuilletée garni d'une préparation sucrée, souvent à base de fruits, que l'on peut recouvrir d'une abaisse» ; on peut illustrer le mot par les syntagmes *tarte aux pommes*, *tarte au sucre*, *pointe de tarte*, etc. Or la tarte en France n'est pas couverte et est toujours à base de fruits : va-t-on faire deux sens, l'un «français» et l'autre «québécois», alors que, pour tout locuteur d'ici, il s'agit toujours de la même réalité ? Aussi bien faire un sens pour chaque recette ! Et *pointe de tarte*, au lieu de *morceau* ou *part de tarte* comme en France, qui pose le problème du sémantisme d'un autre mot, devra-t-il, lui aussi, être précédé d'un signe dans l'article *tarte* ?

Mais le problème fondamental, c'est que la description du lexique d'une communauté homogène suppose qu'on regarde ce lexique avec les yeux des locuteurs de cette communauté et qu'on le décrive en conséquence. Tout le lexique français du Québec est coloré par la géographie, l'histoire, le contexte sociopolitique, etc. La perception que les Québécois ont de mots aussi simples que *beau*, *gros*, *glace*, *pain*, *fin*, *bête* est différente de celle qu'en ont les Français : les frontières sémantiques et les connotations de ces mots ne sont pas tout à fait les mêmes dans les deux communautés. Même le traitement du mot *vase*, qui est au Québec un équivalent soigné de *boue*, doit être revu. Comment pourrait-on marquer la «couleur» du lexique ?

Marquer...les francismes

La seule politique cohérente, dans un dictionnaire d'usage québécois, est de ne pas distinguer les québécoismes mais bien plutôt d'identifier les francismes, c'est-à-dire les usages de France qui n'ont pas cours dans notre variété de français et qu'on juge utile de rappeler afin de donner accès à un large ensemble de discours francophones. D'autres formules peuvent présenter un intérêt pour des groupes de lecteurs, mais elles ne pourront jamais permettre de rendre compte de la vision que les Québécois ont du français ●